

**24/02/2026**

## ***Ouverture des concours interne et externe interministériels de Secrétaire Administratif de Classe Normale (SACN)2026***

### **CONDITIONS POUR CONCOURIR**

- Concours externe : Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
- Concours interne : Être fonctionnaire ou contractuel de droit public depuis au moins quatre ans au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Le nombre de postes pour ces concours sera fixé ultérieurement après recensement des besoins de chaque ministère.**

### **LES DATES A RETENIR**

- Ouverture des inscriptions le **mardi 10 février 2026 à partir de 12 h** (heure de métropole) ;
- Fin des inscriptions le **jeudi 12 mars 2026 à 12 h** (heure de métropole) ;
- Date de l'écrit d'admissibilité : **jeudi 9 avril 2026** en région parisienne pour les concours interne et externe.
- Les épreuves orales se dérouleront également en région parisienne.
- Modalités d'inscription : rendez-vous sur le site de l'Education Nationale : [\*\*Me connecter | Cyclades\*\*](#)

**Bon à savoir : Si vous souhaitez avoir une chance d'être nommé en région parisienne, vous devez vous inscrire auprès du SIEC (Académie de Paris).**

## NATURE DES EPREUVES

Le concours interne se compose d'une épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 3 heures (coefficient 3) et d'une épreuve orale d'admission d'une durée de 25 mn (coefficient 4).

a) Epreuve écrite d'admissibilité :

- Cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire de 20 pages maximum remis au candidat, pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions précédées d'une présentation détaillée des attentes du jury destinée à mettre le candidat en situation de travail.

b) Epreuve orale d'admission qui se décompose en :

- Une présentation de 10 mn maximum sur votre expérience professionnelle ;
- Un entretien de 15 mn avec le jury, devant lui permettre d'apprécier votre personnalité, vos aptitudes, vos motivations et de reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle (le jury disposera de votre dossier RAEP).

Le jury pourra vous mettre en situation professionnelle et vous interroger sur les enjeux des politiques publiques et vous poser des questions relatives à votre environnement professionnel, de culture générale administrative et/ou relatives à votre administration.

**Bon à savoir :** Pour plus d'information sur les épreuves des concours interne et externe, le déroulé de carrière, les annales, rendez-vous [sur le site de l'Education nationale](#).

### Liste des ministères participant à ces concours communs pour l'académie de Paris

Concours Externe	Concours Interne
du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
du ministère chargé des affaires sociales	des ministères chargés des affaires sociales
du ministre chargé de l'agriculture	du ministre chargé de l'agriculture
assistants d'administration de l'aviation civile	assistants d'administration de l'aviation civile
de la caisse des dépôts et consignations	de la caisse des dépôts et consignations
du ministère de la culture	du ministère de la culture
secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable (spécialité administration générale)	secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable (spécialité administration générale)
du ministère de l'économie et des finances	du ministère de l'économie et des finances
du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer	du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer
du ministère de la justice	du ministère de la justice
de la défense	

Retrouvez nos informations  
sur notre site



**UNSA-Cefi**

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Centrale Économie Finances Industrie

Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1

139, rue de Bercy - Télédéc 656

75572 PARIS CEDEX 12

Tél : 01 53 18 60 92

Mél : [syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr)